

Je tiens à ajouter que, lorsque viendra le temps d'étudier cette question, j'espère bien voir à ma gauche le ministre de la Défense nationale (M. Ralston), qui, malheureusement, a eu un accident il y a quelques jours, mais qui, je suis heureux de le dire, se remet rapidement.

ÉLOGE FUNÈBRE DE MEMBRES DE LA CHAMBRE DÉCÉDÉS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai dit le plaisir que nous éprouvions à nous rencontrer de nouveau, mais il arrive rarement qu'au cours d'un long ajournement, ou d'une session d'une certaine durée qu'un ou deux de nos collègues ne nous soient enlevés. L'ajournement de ces derniers mois n'a pas fait exception sous ce rapport. Depuis que nous nous sommes quittés deux membres bien connus de notre côté de la Chambre sont morts, le docteur Fleming, l'honorable député de Humbolt, et M. Peter Bercovitch, l'honorable député de Cartier. Ces deux messieurs participaient de façon notoire aux travaux de la Chambre.

Les personnes qui suivent les délibérations du Parlement du haut des galeries trouveront peut-être un peu étrange que nous nous arrêtions au commencement de cette séance pour signaler la disparition d'un ou deux membres de cette petite assemblée, lorsqu'un grand nombre de personnes sacrifient leur vie dans les différentes parties de l'univers pour le salut de la liberté, lorsque les divers services de nos forces armées subissent les pertes que nous savons. Cependant, ce n'est pas au député seulement que nous songeons en ces occasions; c'est à ce qu'il représente, à sa personnalité et à son caractère, et aussi à la circonscription dont il est le mandataire; dont il doit sauvegarder l'honneur et défendre les intérêts. Nous songeons à tout ce qu'une circonscription représente dans la vie de la nation et à l'expérience que tout honorable député doit apporter au Parlement; s'il en était autrement ses concitoyens ne lui auraient pas confié ces mandats. Le docteur Fleming faisait partie du groupe de médecins dont le nombre est très important au Parlement. Comme bien d'autres jeunes gens, après avoir terminé ses études à une université d'Ontario, il s'en fut dans l'Ouest canadien pour y exercer sa profession dans les provinces des Prairies. Il s'établit dans une région qui avait été en grande partie colonisée par des personnes venues au Canada de différents pays de l'Europe. A titre de membre de cette agglomération, il porta un intérêt particulier à toutes les questions qui intéressent ceux qui viennent de l'étranger habiter un pays nouveau. Il fut

toujours le champion sincère de l'égalité de race, quelles que fussent les origines de ceux qu'il défendait. Il sut toujours revendiquer avec vigueur les mesures qui sont de nature à assurer un traitement équitable aux minorités. Or, je suis convaincu qu'à l'heure présente aucune cause n'est plus digne de notre appui que celle qui a trait aux droits des minorités et des membres des différentes races. Aussi bien, en aidant ces groupes à comprendre leurs sentiments et leurs intérêts, et partant en contribuant à assurer l'union des différents groupes ethniques de notre pays, en temps de guerre, le docteur Fleming a-t-il rendu au Parlement et au pays un service signalé. Le fait qu'il est mort à l'âge peu avancé de quarante-six ans nous fait regretter davantage la fin prématurée de sa carrière.

Feu M. Bercovitch élu pour la première fois en 1938, représentait lui aussi une circonscription d'un caractère spécial puisqu'un grand nombre des électeurs professent une religion différente de celle de la majorité de leurs concitoyens. M. Bercovitch a été ici le mandataire d'une circonscription qui, depuis environ vingt-cinq ans, a envoyé au Parlement un représentant de la race juive. Après la mort de M. Jacobs, que ceux d'entre nous qui ont siégé avec lui dans cette Chambre regarderont toujours comme l'un de nos anciens collègues les plus estimable, feu M. Bercovitch fut prié de briguer les suffrages dans cette circonscription. Il n'était pas étranger à la politique car il avait siégé à l'Assemblée législative de Québec pendant de nombreuses années. Il fut, je crois, élu pour la première fois membre de l'Assemblée en 1916 et en fit partie jusqu'à sa démission pour contester l'élection au fédéral dans la même circonscription. A mon avis, ce fut un tribut non moins éclatant pour lui-même que pour les idéaux et la cause qu'il défendait de voir qu'un membre de la religion juive ait été élu sans opposition membre de ce Parlement la première fois qu'il brigua les suffrages. Il fut réélu aux dernières élections générales, mais comme il n'était pas robuste de constitution, loin de là, il ne lui fut pas permis de prendre une part active à nos délibérations. Toutefois, ceux qui connaissaient feu M. Bercovitch seront les premiers à déclarer qu'il occupait un rang élevé dans sa profession, et qu'il comptait parmi les avocats les plus brillants de notre pays. De plus, comme le savent les honorables députés, il était un dirigeant de la race juive dans la partie du pays qu'il habitait, et il se faisait le champion constant intrépide des gens qu'il représentait. J'imagine que rares sont les membres de la Chambre des communes qui comprenaient mieux ou s'efforçaient plus constamment d'atténuer les malheurs des membres opprimés de croyance juive que ne l'a fait M. Bercovitch.